

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU BUREAU**

L'an deux mille vingt-six, le Mercredi 9 septembre à midi trente, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion du site administratif de Cercy-la-Tour sous la Présidence de Jocelyne GUÉRIN.

Présents :

Jocelyne GUERIN, Marie-Claire RANVIER, Florence CIBICK, Eric VANNIER (en visio), Yves PERRAUDIN, Nicolas DECOURCHELLE (en visio à partir de 13h05), Patrick LORGÉ, Didier BOURLON, Gilles TEULADE, Manuel HOUSSAIS, Alice COURANJOU, David BONGARD, Jean-Christophe SAVE, Pierre TISSIER-MARLOT

Absents excusés :

Procurations : /

Étaient également présents : Maëlle GRANGEON, DGS.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260909-2026_BU_077-DE

S²LO

Secrétaire de séance : Didier BOURLON

Nombre de membres :

- Afférents au bureau communautaire : 14
- Présents : 14
- Procurations : 0
- Qui ont pris part aux délibérations : 14

Commande publique

Avenant au marché de menuiserie (lot 4) à la Maison de santé de Moulins Engilbert

2026_BU_077

M. Pierre TISSIER-MARLOT, Vice-Président en charge de la voirie, explique que, dans le cadre du marché de travaux de la maison de santé de Moulins Engilbert, il est nécessaire de réaliser les travaux suivants, en menuiseries, les crédits nécessaires étant inscrit au budget :

Il s'agit de l'ancienne porte d'accès à la salle d'urgence, qui devait être fermée. Finalement, il est beaucoup utile de la conserver, mais pour cela il faut la remplacer par une porte phonique (atténuation du bruit). L'ancienne salle d'urgence devient bureau de la coordination, ce qui nécessite d'être soit ouverte, soit fermée et isolée phoniquement, ce qui permettra de garantir la discrétion. Il en résulte qu'il est nécessaire d'aménager également des placards pour ranger et regrouper les dossiers.

Le devis concerne donc les prestations suivantes : 3 placards, 1 porte, 1 habillage, le bouchage du reste de la porte. Le montant total du devis est de 5 910.22 € HT.

.../...

Le lot menuiserie s'établit ainsi :

Marché d'extension maison de santé de Moulins Engilbert

Avenant n°3 lot 4 portant plus values

	HT	TVA	TTC
Montant initial	51 177,09 €	10 235,42 €	61 412,51 €
Plus values AV 2	8 453,82 €	1 690,76 €	10 144,58 €
Nouveau montant après AV 2	59 630,91 €	11 926,18 €	71 557,09 €
Plus values AV 3	5 910,22 €	1 182,04 €	7 092,26 €
Nouveau montant marché	65 541,13 €	13 108,23 €	78 649,36 €

%	9,91%
---	-------

Compte tenu du % du devis supérieur à 5 % du montant du lot, il est nécessaire de délibérer en bureau communautaire afin d'autoriser la Présidente à signer l'avenant correspondant.

La Commission d'appel d'offres a émis un avis favorable lors de sa réunion du 8 septembre.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, valide l'avenant tel que présenté ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260909-2026_BU_077-DE



**Pour copie certifiée conforme,
Fait à Moulins-Engilbert,
Le 9 Septembre 2026**

**Le Secrétaire de Séance,
Didier BOURLON.**



**La Présidente,
Jocelyne GUERIN.**